

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 20 octobre 2010

Monsieur Marc-André Bertrand
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation
200 chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

Questions complémentaires du 20 octobre 2010

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes de participants :

- 1. a)** *Est-ce que le MAPAQ a étudié l'effet de l'installation de puits de forages pour le gaz de schiste sur la certification écologique d'un agriculteur qui « louerait » sa propre propriété ou d'un voisin, producteur agricole certifié ?*
- b)** *Est-ce que les fumées dégagées par les torchères peuvent avoir un tel impact ?*
(M. Jean Baril)
- 2.** *Comment se fait-il que la compagnie Junex ait pu forer un puit à l'été 2008 à Saint-Antoine-sur-Richelieu sans avoir eu l'autorisation de la CPTAQ et que malgré des plaintes à cet effet de citoyens, aucune demande à la CPTAQ. n'a encore été faite à ce jour ?*
(M. Denis Campeau)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

...2

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission